

LE PRIX DE L'INNOVATION DANS LES TERRITOIRES PERIURBAINS

Gouvernance partenariale pour un territoire agriurbain durable

Co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire le programme d'action et le devenir de la zone de protection agricole, naturelle et forestière (ZPNAF) du Plateau de Saclay et de ses Vallées



Terre et Cité, Septembre 2016

Réponse à l'Appel à Projets mis en place dans le cadre de

Sommaire

L'organisme	3
Le Projet	5
1. Contexte et diagnostic	5
1.1 Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle	5
1.2 Les acteurs participant à la démarche	9
1.3 Genèse du projet	14
2. Présentation détaillée du projet	16
2.1 Objectifs du projet	16
2.2 Actions mises en œuvre	16
2.3 Calendrier du projet	19
2.4 Les parties prenantes et la concertation	21
2.5 Moyens nécessaires à la réalisation du projet	21
2.6 Aspects innovants du projet	23
2.7 Valorisation du projet	23
 Membres du Comité de Programmation du Programme LEADER du Plateau de Saclay	 25

L'action de Terre et Cité est rendue possible par le soutien de nos partenaires financiers :



Fonds Européen Agricole de Développement Rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

L'organisme

Objet statutaire

Terre et Cité a pour objectif de pérenniser, promouvoir et développer une agriculture de qualité sur le Plateau de Saclay et ses vallées et de préserver et mettre en valeur le patrimoine associé : naturel, forestier, bâti, hydraulique, culturel....

Pour atteindre cet objectif, Terre et Cité anime un espace d'échange entre les agriculteurs et les autres acteurs du territoire et réalise des projets concrets : soutien des projets agricoles, actions pédagogiques, outils de communication et de découverte du territoire...

Grands principes d'intervention

Terre et Cité a concentré son action depuis 2011 sur la mise en place d'actions concrètes, afin de mobiliser les acteurs locaux et de démontrer l'importance de construire avec eux-ci une agriculture locale et de qualité.

Structure en charge de l'animation du programme agriurbain soutenu par la Région Île-de-France, Terre et Cité se positionne clairement comme l'espace d'échange et de rencontre pour les acteurs locaux et la plateforme de co-construction du devenir des espaces agricoles et ouverts du plateau de Saclay. Ce positionnement se traduit aussi bien au niveau de la stratégie globale et du plan d'action qu'au niveau des partenariats en place avec nos différents partenaires institutionnels.

Activités générales

Terre et Cité est une association de concertation territoriale et d'accompagnement à l'émergence de projets concrets portés par les acteurs locaux qui intervient sur le plateau de Saclay et ses vallées attenantes auprès de l'ensemble des catégories d'acteurs de ce territoire qui sont concernés par les espaces agricoles et ouverts sur quatre axes d'action : Mobiliser les acteurs du territoire, Développer les filières de proximité, Sensibiliser et éduquer et Vivre le territoire.

L'activité de l'association va croissant car les actions mises en place suscitent un intérêt fort chez les acteurs locaux, ainsi 2 salariés sont désormais présents ainsi que 2 prestataires de services. Structure porteuse du programme LEADER du Plateau de Saclay, Terre et Cité est aujourd'hui comme reconnue comme un espace de co-construction du devenir des espaces ouverts et agricoles sur le plateau de Saclay.

Modalités de gouvernance internes

Terre et Cité est une association loi de 1901 structurée en 4 grands collèges d'acteurs. Chacun des collèges (agriculteurs, élus, associations et société civile) est représenté en proportions égales au Conseil d'Administration et au Bureau. La singularité du travail de Terre et Cité vient de cet équilibre entre les grandes composantes partenariales.

Le pilotage du projet a principalement lieu à trois échelles de décisions :

- L'assemblée générale valide les grands axes de travail, les budgets prévisionnels et vérifie les comptes des années précédentes. Elle se réunit une fois l'an.
- Le conseil d'administration acte toutes les orientations stratégiques. Il rassemble une partie significative des acteurs du territoire (30 membres des quatre collèges), et ses décisions sont reconnues et ont un poids important au niveau local. Il se réunit 4 fois par an.
- Le bureau, qui rassemble les 4 vice-présidents des collèges (qui comprennent le Président de l'association) ainsi que le Trésorier et le Secrétaire. Il se réunit formellement une fois par mois, parfois plus lorsque l'actualité le demande.

Un travail fin 2013 début 2014 sur la gouvernance de Terre et Cité a été réalisé par Mathieu Labonne, aujourd'hui Directeur du mouvement Colibris, afin que les modes de décisions et de fonctionnement répondent au développement qu'a connu la structure ces dernières années. Ce travail a débouché sur la création d'un Manuel de Gouvernance (voir documents fournis sur le site). Il a entraîné une plus grande implication des membres du Conseil d'Administration. L'équipe d'animation est chargée du suivi opérationnel des projets tout au long de l'année.

Un Conseil d'Administration composé de responsables habitués aux enjeux économiques

Le Conseil d'Administration de Terre et Cité rassemble trente acteurs très investis dans la vie du territoire, qui ont pour beaucoup des expériences significatives en matière de gestion et de pilotage de projet, que ce soit dans le domaine public ou privé. Leur expertise et leur recul ont été précieux dans la construction des projets ces deux dernières années. Les compétences de ce groupe ont été utiles pour mettre à niveau les processus de contrôle et de suivi de gestion au fur et à mesure de la montée en puissance de l'association. L'équilibre entre les quatre collègues garantit la bonne représentativité des différents acteurs. Il se retrouve dans la composition du bureau de Terre et Cité :

Thomas Joly, Président - Conseiller général de l'Essonne, Maire de Verrières-le-Buisson, Président du Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Vallée de la Bièvre (SIAVB)

Marie-Pierre Digard, Secrétaire - 1ère adjointe au Maire d'Orsay, ancienne Conseillère régionale et Présidente de l'ARENE, ancienne vice-Présidente de la CAPS en charge du développement durable

Charles Monville, Trésorier - Eleveur de volailles en agriculture biologique, ancien responsable Ile-de-France de l'ensemble des magasins Nature et Découverte

Olivier des Courtils, vice-Président du collège Agriculteurs - Gestionnaire de la Ferme de Viltain, administrateur du réseau national de cueillette à la ferme Chapeau de Paille.

Emmanuel Laureau, vice-Président du collège Agriculteurs - Gérant de l'EARL Laureau et de la société de compostage Compomar, Conseiller municipal de Saclay, Administrateur de l'Association des Agriculteurs-Composteurs de France

Cyril Girardin, vice-Président du collège Associations - Président de l'AMAP des Jardins de Cérès, Ingénieur de recherche à l'INRA

James Overton, vice-Président du collège Associations- Président de l' Association de Sauvegarde des Etangs de la Minière, Président de l'Union Nationale des journalistes

Bernard Saugier, vice-Président du collège Société Civile - Ancien enseignant-chercheur en biologie végétale à l'Université Paris-Sud, ancien Président de la Société d'Agriculture de France

Jean-Loup Rottembourg, vice-Président du collège Elus - Conseiller municipal des Loges-en-Josas, ancien responsable de la propriété industrielle dans une société de fabrication de dispositifs médicaux.

Le rythme soutenu de l'évolution des adhérents aux collèges témoigne de la bonne santé de l'association et de la pertinence de son positionnement. La mise en place d'un Programme LEADER sur le territoire a eu un effet d'entraînement supplémentaire qui est indéniable : nous avons déjà reçu de nombreuses nouvelles adhésions depuis le début de l'année 2015, et les 20 communes du périmètre sont désormais adhérentes.

Une expertise en matière de financements croisés

Terre et Cité ayant depuis 2010 obtenu des financements très variés auprès d'acteurs publics et privés, l'association a désormais une expérience reconnue de gestion des fonds publics, et sait s'adapter aux attentes de ses partenaires financiers en termes de rendus et de traitement de dossier. Nous voyons cette capacité à identifier, à mobiliser et à administrer des financements d'origines variées comme un atout important pour un projet de concertation territoriale, le caractère multi-partenarial des projets soutenus étant au cœur même de la raison d'être du programme. Cette expertise nous permettra également de faciliter le montage du programme d'actions prévu par la Loi, pour identifier les sources de financement potentielles. L'existence de nombreuses conventions de financement mises en place entre l'association et les collectivités ou institutions territoriales garantissent par ailleurs la diversité et la stabilité des co-financements qui seront mobilisés.

Comptes et situation financière de l'organisme :

Les comptes sont certifiés depuis trois ans et font désormais l'objet d'une comptabilité analytique détaillée. Ils n'ont jamais fait l'objet de la moindre réserve de la part de notre Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont élaborés par un cabinet comptable extérieur : CER-France, 4 impasse de la noisette, 91370 Verrières-le-Buisson. Les comptes sont- ils certifiés par Mme Nathalie Bonnet, Cabinet Michel Creuzot.

Le projet

Titre du projet : Gouvernance partenariale pour un territoire agriurbain durable

Co-construire avec l'ensemble des acteurs du territoire le programme d'action et le devenir de la zone de protection agricole, naturelle et forestière (ZPNAF) du Plateau de Saclay et de ses Vallées

Résumé du projet

La loi du grand Paris du 3 juin 2010 a mis en place un outil législatif et réglementaire inédit pour protéger les espaces ouverts du plateau de Saclay. Terre et Cité travaille à leur traduction opérationnelle avec les acteurs compétents (EPAPS, Chambre d'agriculture), les agriculteurs, les associations, les collectivités et la société civile par le biais de méthodes d'intelligence collective.

1. Contexte et diagnostic

1.1 Exposé du contexte local et des besoins qu'il révèle

Le territoire d'action couvre 20 communes sur le Plateau de Saclay et ses vallées attenantes qui correspondent au périmètre d'action de Terre et Cité (voir cartes en documents joints). La région agricole et naturelle couverte par ces 20 communes sont réparties entre 3 intercommunalités et deux Départements, ce qui complique sa gestion, son développement et sa valorisation pour les bassins de population voisins.

Le Plateau de Saclay est un territoire périurbain qui est soumis à la forte pression urbaine de la métropole. La loi du Grand Paris du 3 juin 2010 prévoit la création du Cluster Pars-Saclay mais également la création de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay et qu'au « sein de la zone de protection, l'Établissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay élabore, en concertation avec les communes ou établissements publics de coopération intercommunale situés dans la zone de protection, un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages. » au vu de l'importance à l'échelle local et régionale de ces espaces ouverts.

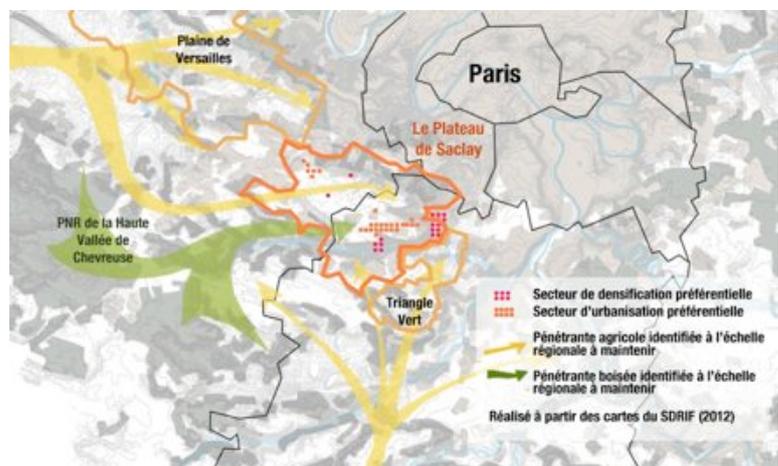


FIGURE 3 : UN ESPACE SOUMIS A UNE DENSIFICATION URBAINE QUI SOUTIEN DES PENETRANTES AGRICOLES ET NATURELLES STRUCTURANTES POUR L'EQUILIBRE REGIONAL (TERRE ET CITE, 2015 ; SOURCES SDRIF)

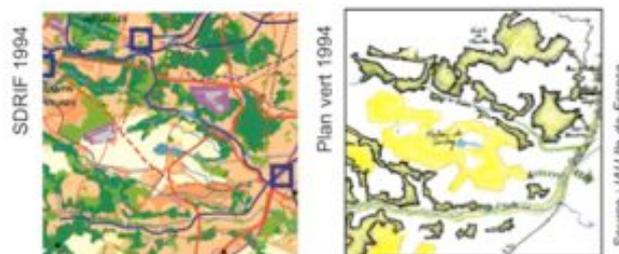


FIGURE 4 : LE PLATEAU DE SACLAY DANS LE SDRIF ET LE PLAN VERT (IAU, 2011)

Le programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages. » au vu de l'importance à l'échelle local et régionale de ces espaces ouverts.

La ZPNAF est un outil de protection inédit des terres agricoles et des espaces naturels puisque « Cette zone, non

urbanisable, est délimitée par décret en Conseil d'Etat ». Elle vient renforcer le Périmètre d'Intervention Foncière de l'Agence des Espaces Verts mis en place dès 1990 sur un périmètre de 2000 ha qui permet à l'AEV d'acquérir des terres agricoles et ainsi de limiter la spéculation foncière. Le PRIF n'était plus suffisant pour faire face à une pression foncière extrêmement élevée.

La loi donne mission à l'Etablissement Public Paris-Saclay de « *contribuer à assurer les conditions du maintien de l'activité agricole, la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers et la pérennité du patrimoine hydraulique* », et prévoit à cette fin un ensemble coordonné de dispositifs. Le Conseil d'Administration de l'EPAPS a mis en place une commission Agriculture/Environnement afin d'assurer le suivi de ces travaux avec les acteurs institutionnels concernés. Avant la mise en place de cette ZPNAF, la SAFER a réalisé en 2011 une étude du territoire qui a permis d'identifier les principaux enjeux pour l'agriculture de ce territoire.

Cette commission a confié à Terre et Cité un travail structurant sur la préfiguration du Programme d'Actions et la concertation avec les acteurs locaux.

Le programme européen LEADER : un espace de co-construction et de gouvernance partagée

Terre et Cité est depuis Juillet 2015 la structure porteuse du programme Européen LEADER du Plateau de Saclay, dont la Région Ile-de-France est autorité de gestion. Dans le cadre de la candidature à ce programme, nous avons travaillé avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs locaux à l'élaboration d'une Stratégie Locale de Développement. Nous avons également longuement travaillé avec tous à la Composition du Comité de Programmation, afin de s'assurer qu'il soit bien représentatif des acteurs du territoire. Ce programme européen accompagnera l'émergence et soutiendra financièrement de nombreux projets concrets sur le territoire en lien avec la ZPNAF, jusqu'en 2023. Nous voyons aujourd'hui, après quelques mois de fonctionnement seulement, à quel point cet outil est utile pour permettre l'émergence de projets concertés et qui intègrent dès le départ les attentes des différents acteurs locaux.

Il est aujourd'hui acté que le Comité de programmation LEADER est le Comité de Suivi de la ZPNAF, ce qui permettra de tenir informés les principaux acteurs publics et privés de l'avancement des réflexions et projets en cours. Le Comité de Programmation a pu se réunir le 27 avril et le 15 septembre 2016 suite à la signature de la convention LEADER entre la Région, Autorité de gestion et l'Agence de Services et Paiement, organisme payeur. Le quorum a été largement atteint, avec une très bonne participation des acteurs privés. Les membres du Comité consultatif étaient également présents ainsi que les représentants de la Région Ile-de-France. Ces comités permettent de construire des projets très concrets pour assurer le devenir de la ZPNAF et jouent donc un rôle important dans la préfiguration de la gouvernance en cours. Mr Philippe Van de Maele, Directeur Général de l'EPA Paris-Saclay, était présent lors de ces deux comités pour faire un point d'avancement sur la mise en place concrète de la ZPNAF avec les acteurs locaux.



Les différents dispositifs de la ZPNAF

1. le périmètre de la Zone de Protection Naturelle, Agricole et Forestière du plateau de Saclay et de ses vallées (ZPNAF)

Le périmètre de la ZPNAF a été élaboré par l'EPAPS après de nombreuses interactions - parfois conflictuelles – avec les acteurs locaux. Ce périmètre a été soumis à enquête publique du 12 mars au 14 avril 2012 et les conclusions de la commission d'enquête ont conduit à une évolution de son périmètre, afin de respecter au mieux l'esprit de la loi. Le rapport d'enquête demande par ailleurs dans les réserves la mise en place d'un règlement de zone (voir point 2 ci-dessous). Présentée à la section Travaux Publics du Conseil d'Etat le 26 novembre 2013, la ZPNAF précisant les modes d'occupation du sol sur le périmètre de la zone est instaurée par décret depuis le 31 décembre 2013. « Le décret prévoit que la superficie totale de la zone est de 4 115 ha environ, dont environ 2 469 ha de terres agricoles. »

2. Le règlement de la ZPNAF

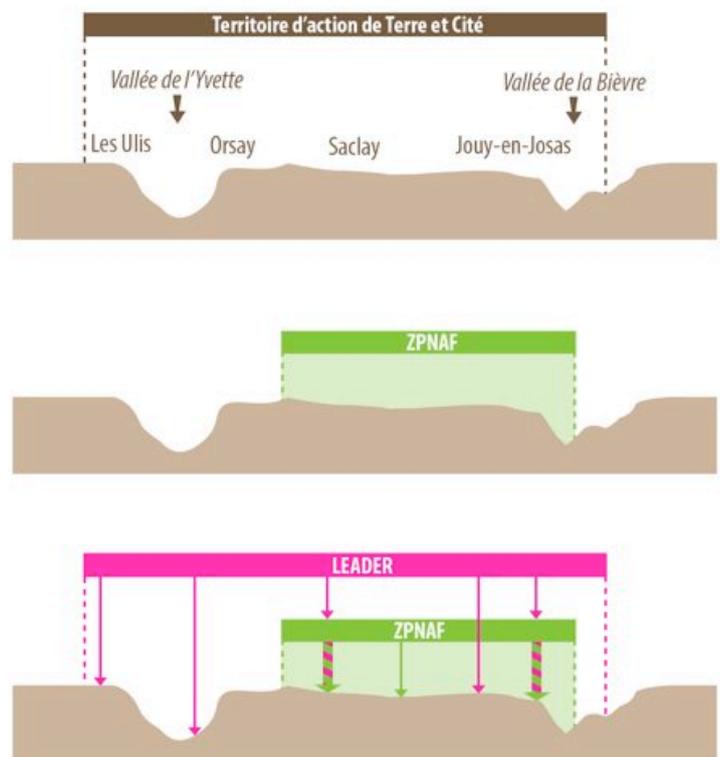
L'EPAPS avait prévu la mise en place d'un règlement de zone, visant à préciser la manière dont les occupations du sol prévues par la ZPNAF pouvaient se traduire dans les documents d'urbanisme. Le rapport de la commission d'enquête de l'enquête publique de la ZPNAF fait de la mise en place de ce règlement sa première réserve. Il indique notamment que :

« La commission d'enquête regrette qu'un projet de règlement n'ait pas été annexé au dossier présenté au public. Elle estime que ce règlement est indispensable pour compléter les documents graphiques délimitant la zone de protection ; il devra comporter, pour chacune des zones agricole, naturelle et forestière, les conditions d'occupation et de protection des espaces, les dispositions assurant des possibilités d'évolution des exploitations agricoles et des infrastructures de transport, ainsi que les règles d'administration et de fonctionnement communes aux collectivités et organismes publics, notamment pour clarifier le partage des compétences entre le PNR et l'EPAPS. »

Le projet de règlement mis en forme par la Chambre d'Agriculture et élaboré avec les différents organismes compétents ne concerne que la zone agricole. Il a été soumis pour avis courant 2012 aux différents collèges de Terre et Cité, afin de s'assurer de sa concordance avec les attentes et les besoins des acteurs locaux avant sa parution officielle. Il a ensuite été validé par une commission technique rassemblant Terre et Cité, l'EPAPS, la Chambre Interdépartementale d'Agriculture, l'AEV, les DDT et la SAFER. Lors de la réunion de la commission Agriculture/Environnement du 19 Avril 2013, il a été demandé par plusieurs participants d'étudier les démarches qui pouvaient être entreprises pour donner un poids réglementaire au règlement, dans l'esprit du rapport de l'Enquête publique et de la Loi.

Les retours liés à ce processus de co-construction du règlement de la ZPNAF avec l'ensemble des acteurs locaux ont validé l'approche inclusive mise en place sur le territoire. L'implication des acteurs est indispensable à l'appropriation des dispositifs mis en place et conditionne leur réussite à moyen terme. Il nous semble donc essentiel de développer une approche semblable en ce qui concerne le programme d'actions de la ZPNAF.

Ce règlement sert actuellement de base à un projet de charte, en cours de discussion avec les acteurs concernés.



ARTICULATION ENTRE LE PROGRAMME D'ACTIONS DE LA ZPNAF ET LE PROGRAMME LEADER

3. Le programme d'action de la ZPNAF

L'expérience en matière de protection des espaces ouverts montre qu'un dispositif foncier seul est très souvent insuffisant pour protéger les espaces sur le long terme, et qu'il est essentiel d'y associer une dynamique de projet. La loi du 3 Juin 2010 prévoit donc qu'au « sein de la zone de protection, l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay élabore, en concertation avec les communes ou établissements publics de coopération intercommunale situés dans la zone de protection, **un programme d'action qui précise les aménagements et les orientations de gestion destinés à favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière, la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages.** »

Les acteurs locaux concernés par cette démarche sont nombreux, et une démarche de projet ne se décrète pas sur un territoire. Pour construire ce projet en complément du dispositif foncier, il est essentiel de mener une réflexion avec l'ensemble des acteurs du territoire. L'EPAPS a donc sollicité Terre et Cité pour l'accompagner dans sa réflexion sur l'élaboration du programme sur certains des points portant sur les problématiques agricoles, en collaboration avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France. Il est essentiel désormais d'associer beaucoup plus largement l'ensemble des acteurs du territoire.

Le programme d'action est très attendu des acteurs du territoire. C'est en effet de lui que dépend la préservation de la fonctionnalité des espaces sans lequel l'esprit de la loi ne serait pas respecté.

Les acteurs participant à la démarche

La liste des membres du Comité de Programmation du Programme LEADER, qui joue aussi sur le territoire le rôle de Comité de Suivi de la ZPNAF est disponible en fin de document.

De nombreux organismes interviennent sur ce territoire, mais il est difficile de traiter de manière globale de la dynamique agricole et les espaces ouverts du plateau de Saclay, du fait de frontières administratives ou d'un champ d'actions global beaucoup plus large. Terre et Cité anime aujourd'hui un espace de partage et de co-construction du devenir des espaces agricoles et naturels qui rassemble tant les acteurs publics que les acteurs privés.

- a. CONSEIL REGIONAL D'ÎLE-DE-FRANCE
 - Convention renouvelée annuellement dans le cadre du programme agriurbain
 - Emploi-Tremplin (sur 6 ans)
 - Soutien dans le cadre du Programme Education à l'environnement et au Développement Durable

Terre et Cité est aujourd'hui soutenu par le Conseil régional en tant que structure d'animation du programme agriurbain du plateau de Saclay. C'est le soutien du Conseil Régional qui a permis à Terre et Cité de monter et de structurer l'ensemble du dispositif actuel de financement.

Partenariat stratégique

Terre et Cité informe et conseille le Conseil Régional sur les évolutions liées à la prise en compte de l'agriculture. Terre et Cité a accompagné (rôle d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) le déroulement d'une étude sur les filières de proximité prévue dans le cadre du GP3 et co-financée par la Région.

Terre et Cité a également transmis des avis à la Région lors de la mise en place du SDRIF ou lors de la définition de la ZPNAF.

Le Conseil Régional avait financé en 2001 les audits patrimoniaux qui avaient entraîné la création de Terre et Cité.

- b. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ESSONNE
 - Lauréat de l'appel à projets agriculture périurbaine en 2010, 2011, 2012, 2013 et 2015
 - Aide de fonctionnement pour l'éducation à l'environnement

Lors du dernier appel à projets (2013), le Conseil Départemental de l'Essonne a soutenu la démarche de concertation territoriale pour la préparation de la candidature LEADER. Auparavant, il avait soutenu l'exposition photo et le livre qui ont accompagné la mise en place du cycle de concertation territorial. Le Conseil départemental finance également les actions de sensibilisation de Terre et Cité auprès des publics scolaires notamment.

Partenariat stratégique

Terre et Cité informe et conseille le Conseil Général sur les évolutions liées à la prise en compte de l'agriculture. Terre et Cité a notamment effectué des retours auprès du CG91 lors de la définition du Contrat de Développement Territorial.

- c. LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES
 - Financement de l'exposition photo et de l'ouvrage sur les espaces ouverts et agricoles du plateau de Saclay

Orientation et stratégie

Terre et Cité a toujours eu une attention forte à avoir des rapports équilibrés avec les deux départements. Le co-financement de l'exposition et de l'ouvrage sur les espaces ouverts du plateau de Saclay s'inscrit dans cette stratégie.

- d. LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PARIS-SACLAY
 - Convention de partenariat triennale

Orientation

La CPS soutient de manière transversale l'action d'animation de territoire menée par Terre et Cité.

Partenariat stratégique

La CPS a mis en place une politique en faveur de l'agriculture en 2010. La convention de partenariat donne à Terre et Cité un rôle d'Assistance à Maîtrise d'ouvrage et de conseil auprès de la CPS pour les mise en place d'une action pertinente pour soutenir l'agriculture du territoire. Terre et Cité anime avec la CPS (et en coordination avec la DDT de l'Essonne) un fonds d'aide pour les exploitations agricoles, le premier et le seul à ce jour en Ile-de-France.

e. LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE VERSAILLES GRAND PARC

- Convention de partenariat

Orientation et partenariat stratégique

La CAVGP soutient de manière transversale l'action d'animation de territoire menée par Terre et Cité. La CAVGP a soutenu la préparation de la candidature au programme LEADER depuis fin 2013.

f. LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

- Convention de partenariat

Orientation et partenariat stratégique

La CASQY a missionné Terre et Cité en 2014 et 2015 pour la réalisation d'un état des lieux sur l'agriculture du territoire de la Communauté d'Agglomération et la définition d'une stratégie et d'une politique en faveur des espaces naturels et agricoles qui associe l'ensemble des acteurs locaux.

g. L'ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT PARIS-SACLAY

- Convention de partenariat

Orientation

L'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, créé par la loi n°2010-597 du 3 juin 2010, a pour objet l'impulsion et la coordination du développement du pôle scientifique et technologique du plateau de Saclay, ainsi que son rayonnement international.

La loi indique que ce travail doit se faire dans le respect des espaces agricoles, naturels et forestiers du territoire, de manière concertée avec les acteurs du territoire. L'EPAPS participe à ce titre au travail de Terre et Cité, sur des points en lien avec la mission qui lui est confiée par l'Etat.

Partenariat stratégique

Terre et Cité accompagne l'Etablissement Public d'Aménagement de Paris-Saclay sur l'avancement des grands chantiers liés à l'agriculture sur le territoire. Le projet de règlement de la ZPNAF a par exemple donné lieu à un avis de l'ensemble des collègues de l'association avant validation définitive. Terre et Cité co-pilote avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture la mise en place de plusieurs des axes du programme d'action demandé par la Loi.

h. LA DIRECTION REGIONALE ET INTERDEPARTEMENTALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA

FORET EN ILE-DE-FRANCE

En Île-de-France, la DRIAAF porte la politique du ministère en charge de l'alimentation et de l'agriculture, le programme national pour l'alimentation (PNA) et l'adapte aux spécificités régionales. Terre et Cité a présenté un projet en 2011, retenu comme projet pilote pour le développement des filières de proximité et d'une démarche pédagogique associée. Un retour auprès du Comité Régional de l'Alimentation est prévu le 16 Avril 2013.

i. LE FONDS EUROPEEN AGRICOLE DE DEVELOPPEMENT RURAL (FEADER)

Le FEADER a contribué dès 2013 au financement du cycle de concertation territoriale également soutenu par la Fondation de France. Ce financement s'inscrivait dans le cadre du dispositif 341B, qui soutient des dynamiques d'animation territoriale. Au vu des résultats du travail de concertation, les institutions et collectivités locales nous ont encouragés à préparer une candidature au programme européen LEADER, basé sur le principe du Développement Local par les Acteurs Locaux. Terre et Cité est désormais l'organisme gestionnaire du programme européen LEADER sur le Plateau de Saclay.

COOPERATIONS ENGAGEES

Terre et Cité est un membre actif du réseau rural et périurbain d'Île-de-France. Nous participons régulièrement aux ateliers et avons accueilli sur le plateau de Saclay le séminaire annuel du réseau sur notre territoire le 28 Mai 2013. Terre et Cité participe également aux travaux du réseau national Terres en Villes.

Outre les partenariats institutionnels évoqués précédemment, Terre et Cité travaille en collaboration avec les territoires agriurbains voisins (APPVPA, Triangle Vert, CIVAM du Hurepoix) et des autres acteurs voisins (PNR de la Haute Vallée de Chevreuse). Terre et Cité a des échanges et des relations suivies et constructives avec l'ensemble des acteurs institutionnels du territoire (Agence des Espaces Verts, SAFER, Chambre interdépartementale d'agriculture, etc.).

a. les territoires voisins

L'ASSOCIATION DE LA PLAINE DE VERSAILLES ET DU PLATEAU DES ALLUETS

Issue comme Terre & Cité des audits patrimoniaux financés par la Région Ile de France en 2001, l'APPVPA est composée de trois collègues d'acteurs (agriculteurs, élus, autres activités et associations du territoire). Acteur dynamique et reconnu agissant pour le maintien et le développement de l'agriculture périurbaine sur ce territoire, l'association travaille avec Terre et Cité sur de nombreux sujets.

LE TRIANGLE VERT

Né le 27 juin 2003, le Triangle Vert regroupe les communes de Marcoussis, Saulx-les Chartreux, Champlan, Nozay, Villebon-sur-Yvette, ainsi que leurs agriculteurs, et les accompagne dans leurs projets portant sur l'agriculture périurbaine. Tous ensemble travaillent à concilier un développement harmonieux des villes et le maintien d'une agriculture économiquement viable, dans une optique de développement durable du territoire.

LE CIVAM DU HUREPOIX

Créé en 2010 à l'initiative d'une dizaine de producteurs de l'Essonne (91) et des Yvelines (78), le CIVAM de l'Hurepoix est le 1er en Ile de France. Appartenant au réseau des CIVAM, défenseur d'une agriculture plus durable, dont la fédération nationale (FNCIVAM) est basée à Paris, il vient s'ajouter aux presque 200 groupes existants en France. L'association a notamment pour but d'animer le territoire autour de la création d'un lien producteur-consommateur et de promouvoir les produits locaux au travers de divers circuits courts de proximité tels que les AMAP, la vente à la ferme et la restauration collective.

LE PARC NATUREL REGIONAL DE LA VALLEE DE CHEVREUSE

Le Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse soutient les activités agricoles sur son territoire. En effet, celles-ci contribuent à maintenir la qualité paysagère, la biodiversité et la vitalité économique et sociale sur le

territoire. Pérennes, elles peuvent également permettre de lutter contre le mitage urbain et la rupture des continuités écologiques. Développer de nouveaux circuits de distribution comme les filières courtes assure donc de nouveaux débouchés aux producteurs et contribuent à la viabilité de leurs exploitations.

b. autres partenaires

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE

C'est la Chambre Interdépartementale d'Agriculture d'Ile-de-France qui est compétente sur le territoire de projet de Terre et Cité (78 et 91). Terre et Cité et la Chambre d'agriculture travaillent en étroite collaboration pour la mise en place du règlement de la ZPNAF et la définition de certains des axes du programme d'actions prévu par la loi.

LA SAFER

Terre et Cité informe régulièrement la SAFER Île-de-France de l'avancée de ses travaux et participe aux événements organisés par cette dernière. La SAFER a conduit en 2011 une analyse fonctionnelle des espaces agricoles et naturels sur le plateau de Saclay.

L'AGENCE DES ESPACES VERTS DE LA REGION ILE-DE-FRANCE (AEV)

L'AEV est très impliquée sur le Plateau de Saclay, ayant acquis de nombreuses terres agricoles suite à la création du premier Périmètre Régional d'Intervention Foncière agricole en 1991. Elle mène actuellement un projet d'agro-écologie avec le paysagiste Gilles Clément sur la commune de Palaiseau.

L'AEV conduit également des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement auprès des écoliers d'Ile-de-France et du grand public, pour faire connaître le patrimoine naturel régional et apprendre aux citoyens à le protéger. Terre et Cité co-organise plusieurs événements grands publics avec l'AEV en 2015.

LE GROUPEMENT DE AGRICULTEURS BIOLOGIQUES (GAB) D'ILE-DE-FRANCE

TERRES DE LIENS

L'INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION ILE DE FRANCE (IAURIF)

LE RESEAU AMAP ILE-DE-FRANCE

LE POLE ABIOSOL

c. Acteurs de la recherche



Le Plateau de Saclay comporte de nombreux organismes de recherche des sciences du vivant. Nous avons mis en place dès 2013 une coopération étroite avec le Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agro-écosystèmes, Société et Climat (LabEx BASC)¹, qui regroupe 10 laboratoires de l'ensemble des acteurs de la recherche publique des organismes ci-dessous. En nous associant avec des projets de recherche reconnus au niveau international, nous renforcerons la visibilité internationale du GAL et donc la visibilité de la démarche environnementale exemplaire de

¹ Le Laboratoire d'Excellence BASC porte un projet de recherche multidisciplinaire orienté vers la compréhension et la prédiction de la dynamique des socio-écosystèmes dans le contexte des changements globaux, en particulier des changements climatiques. L'un des thèmes fédérateurs est l'application de concepts et méthodes d'agroécologie pour l'augmentation de la viabilité et de la capacité d'adaptation des agro-écosystèmes et de l'ensemble des terres agricoles. BASC vise à la conception et la mise en œuvre de stratégies innovantes de gestion durable, en s'appuyant sur un fort potentiel d'innovations techniques, technologiques et organisationnelles ; BASC se donne également pour objectif la diffusion des connaissances vers le public, les gestionnaires de ressources naturelles et les décideurs.

la région.

Plusieurs projets concrets sont ressortis de la journée de concertation organisée en Juin 2013 (voir Annexe 7) :

1. Valoriser les services éco-systémiques rendus par l'agriculture
2. Valoriser la matière organique pour améliorer la qualité des sols
3. Limiter les dégâts liés aux ravageurs par une meilleure gestion de la biodiversité
4. Comprendre le fonctionnement de l'hydrologie du Plateau de Saclay
5. Evaluer les impacts de l'évolution climatique sur le territoire et les pratiques agricoles

Ces projets répondent tous à des préoccupations concrètes exprimées par les exploitations agricoles ou les autres acteurs du territoire, et permettront de mobiliser l'expertise de la recherche pour une évolution vers un territoire plus durable. Nous avons conscience que le point faible de beaucoup de programmes de recherche participative est l'essoufflement de l'engagement des acteurs locaux dans le temps. Nous avons donc mis en place une démarche visant à centraliser et prioriser les sollicitations auprès des agriculteurs, afin de garantir leur implication dans le processus sur la durée.

FONCTIONNALITE DES ESPACES AGRICOLES (SAFER, 2011)

Terre et Cité a mobilisé également les acteurs des formations techniques en lien avec le vivant, et travaillé en amont avec Tecomah² et le Lycée Agricole d'Igny pour les impliquer pleinement dans la démarche. L'association travaille avec l'ENSP et AgroParisTech pour engager des projets étudiants appliqués au territoire afin de faire du Plateau de Saclay un lieu de formation grandeur nature exemple de la construction des territoires périurbains de demain. La recherche privée est également impliquée dans la démarche par le biais d'acteurs comme Arvalis ou le cabinet d'études Sol Paysage.

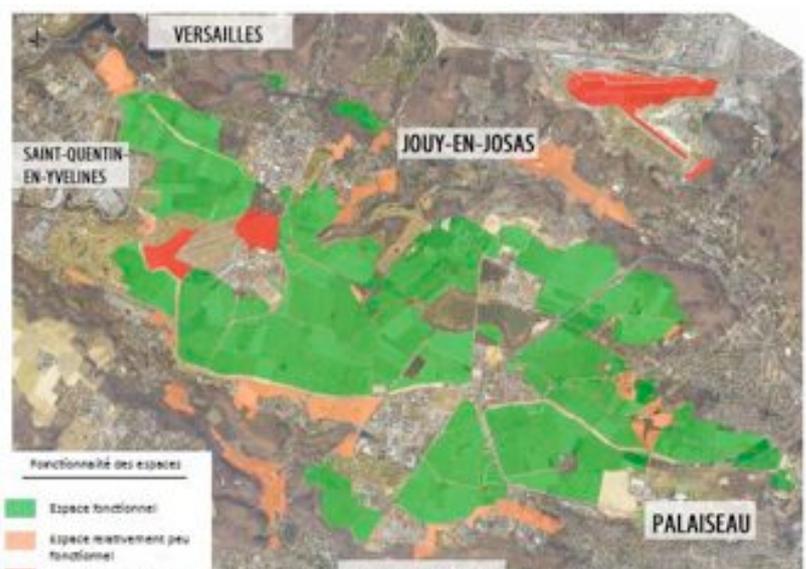
d. Associations et société civile

De nombreuses associations structurées sont actives sur le territoire : les Amis de la Vallée de la Bièvre (AVB), l'Union des Associations du Plateau de Saclay (UASPS), l'Association Des Etangs et Rigoles (ADER), le Collectif du Plateau du Saclay, ... Depuis 2000, de nombreuses actions concrètes ont vu le jour portées par la société civile : AMAP des Jardins de Cérés avec 13 producteurs et 300 adhérents, collectif citoyen de plus d'un millier de personnes (Terres Fertiles), constitué en SCI pour acheter 20 ha de terres agricoles et préserver leur vocation de production alimentaire.

L'innovation n'est en effet pas limitée aux acteurs de la recherche. Les initiatives citoyennes innovantes portées par la société civile sur le territoire justifient de prévoir dans la candidature un soutien structurant aux initiatives innovantes de prise en compte des questions alimentaires par les acteurs associatifs et urbains. C'est d'autant plus valable que le territoire comporte de nombreux acteurs actifs dans les domaines de l'Economie Sociale et Solidaire (Terre et Cité est partie prenante du Pôle Territorial de Coopération Economique Nord-Ouest Essonne) et de l'insertion professionnelle par des actions en faveur des espaces naturels et agricoles (Siège National des Jardins de Cocagne, projets Etudes et Chantiers, ...).

e. Agriculteurs

Si le paysage est fortement marqué par les grandes cultures (87% des surfaces agricoles), celles-ci sont moins présentes que sur le reste de l'Île-de-France (95% des surfaces agricoles). En effet, la vingtaine d'exploitations agricoles³ présentes aujourd'hui sur le territoire a engagé des projets de diversification variés et complémentaires. On trouve ainsi des légumes, des fruits, des laitages, des céréales

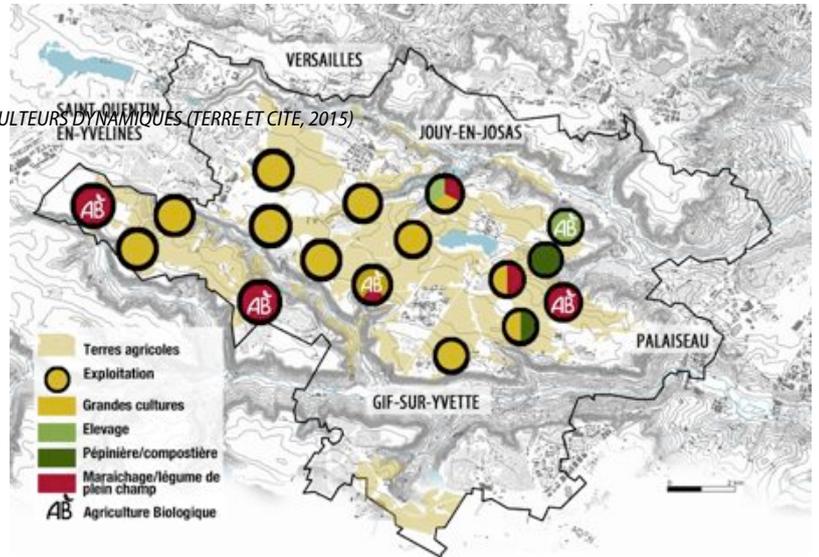


² Ecole de l'Environnement et du Cadre de Vie

³ Nous n'intégrons pas dans ce compte les centres éc

et pains biologiques, des poulets et œufs biologiques, du miel, des fleurs et des végétaux ornementaux, mais aussi une plateforme de compostage des déchets verts urbains. De nouveaux projets sont présentés et l'installation réussie de Charles Monville en volailles biologiques en 2010 a montré la faisabilité d'installation de petits projets en agriculture biologique avec le soutien des collectivités. En plus de cette diversification des productions, les modes de commercialisation ont évolué vers les filières de proximité (approvisionnement des restaurations collectives, AMAP, vente à la ferme, cueillette de plein champ, ..etc.). A la présence de cette agriculture productive et en voie de diversification, s'ajoute la présence d'une agriculture scientifique installée de manière historique sur le Plateau (INRA, UMR du Moulon, ARVALIS, etc).

Entre 25 % et 30 % des exploitations du territoire connaîtront un renouvellement de génération au cours de la programmation à venir. « La population agricole connaîtra donc un renouvellement important d'ici 10 à 15 ans (...) Si l'on ne tient pas compte des éventuels projets d'urbanisation, cela signifie donc que 700 ha agricoles sont susceptibles de changer d'exploitants à moyen terme. » (SAFER, 2011). Il est donc essentiel de pouvoir proposer un cadre qui soit incitatif pour la diversification des productions et des modes de commercialisation. D'autant plus qu'elles permettent de développer l'emploi agricole : « 50 emplois créés par la diversification alors que les seules activités de grandes cultures ne représentent que 21 emplois » (SAFER, 2011). Des structures sur le territoire facilitent l'insertion de personnes en difficulté. Outre le Jardin de Cocagne de Magny, le siège national du Réseau Cocagne s'est installé au cœur du plateau en 2011. Cette dimension occupe donc une place importante dans la stratégie de notre candidature. Enfin, ces évolutions ne pourront prendre place que si le cadre nécessaire au fonctionnement de l'activité agricole est préservé (fonctionnalité en termes de circulations agricoles, de fonctionnement des réseaux hydrauliques, de logement et de recrutement de salariés qualifiés). L'étude SAFER de 2011 précise également que les exploitations sont exposées : « à des prélèvements fonciers qui ont pu déstabiliser certaines entreprises et à des prélèvements à venir susceptibles d'hypothéquer le devenir de plusieurs structures (projets d'infrastructures, cluster, projets d'urbanisation communaux) ; à l'éventuelle fermeture à moyen terme du silo de Villiers-le-Bâcle ce qui obligerait les exploitants à investir dans de nouvelles capacités de stockage des productions. » (SAFER, 2011)



On observe également que les agriculteurs du plateau ont renforcé les relations entre eux et un esprit collectif. « A ce jour, aucune exploitation céréalrière ne travaille seule. Elles ont toutes mis en place des partenariats avec au moins une autre exploitation. Une exploitation de Villiers-le-Bâcle travaille ainsi avec pas moins de neuf autres agriculteurs du périmètre d'étude. » (SAFER, 2011)

1.2 Genèse du projet

Terre et Cité a organisé, notamment grâce au soutien financier de la Fondation de France, la mise en place d'un cycle de concertation territoriale (2 forums ouverts, 1 journée de rencontre acteurs locaux/chercheurs, 10 ateliers d'approfondissement, mise en place de groupe de travail) qui a été une réussite avec plus de 300 participants et des propositions des acteurs qui ont servi de base pour la stratégie de notre candidature au programme européen LEADER. La méthodologie et l'importance donnée à la co-construction dans l'association suscite de plus en plus l'intérêt des acteurs du territoire qui s'impliquent aujourd'hui largement. On ressent ainsi une forte demande des acteurs du territoire d'être associé à la définition et la mise en œuvre des projets de territoire et c'est en ce sens que Terre et Cité travaille.



DIFFERENTES ETAPES DU CYCLE DE CONCERTATION TERRITORIALE (DE GAUCHE A DROITE : FORUM OUVERT DU 20/03/13, JOURNEE DE RENCONTRE AVEC LES CHERCHEURS DU 17/06/13, JOURNEE DE PRESENTATION DE LA DEMARCHE LEADER AUX ELUS DU 14/05/14)



CERTAINES ETAPES DE LA CONSTRUCTION DE LA CANDIDATURE LEADER. (DE GAUCHE A DROITE : FORUM DU 24/01/15, BOURSE AUX PROJETS DU 07/03/15, FORUM DU 20/09/14)

Lorsque l'association a été sollicitée par l'EPAPS pour rédiger des propositions pour le programme d'actions, l'ensemble de nos quatre collègues y ont travaillé de concert. Il nous semble désormais important pour la prochaine étape de mise en œuvre de ce programme d'actions d'aller au delà d'un travail en interne à Terre et Cité, ou entre institutions en commission agriculture/environnement et de mobiliser beaucoup plus largement l'ensemble des acteurs locaux.

Nous avons d'ores et déjà souhaité nous inscrire dans une démarche similaire, invitant les acteurs locaux à faire entendre leur attentes lors des forums ouverts. Grâce à leurs retours nous avons pu réaliser des premières propositions avec la Chambre d'Agriculture. Le travail prévu dans les mois à venir nous permettra de valider collectivement les orientations du programme d'action.

De nombreuses associations ont critiqué le peu de concertation locale qui a accompagné la mise en place de la ZPNAF, ou plus récemment celle des CDTs (ce qui a été repris dans l'avis des commissions d'enquête). Une grande manifestation est prévue Jeudi 9 Avril 2015 pour protester contre ce manque de concertation. Le présent projet vise donc à expérimenter une approche beaucoup plus inclusive pour ce qui concerne la mise en place du programme d'actions prévu par la Loi du Grand Paris. Ce programme ne sera en effet d'aucune utilité s'il n'est pas repris et approprié par les acteurs locaux.

2. Présentation détaillée du projet

2.1 Objectifs du projet

1. Impliquer concrètement l'ensemble des acteurs locaux dans la préservation et le devenir des espaces naturels et agricoles du plateau de Saclay, pour un projet de territoire d'ensemble et partagé
2. Accompagner l'émergence de projets concrets, co-construits entre les différents acteurs du territoire
3. Nourrir le programme d'actions de la ZPNAF des contributions de l'ensemble des acteurs locaux, et le lien avec le cluster
4. Assurer une traduction opérationnelle de la ZPNAF dans la mise en œuvre au quotidien des documents d'urbanisme et une harmonie territoriale d'ensemble

2.2 Actions mises en œuvre

1. PREFIGURER LE PROGRAMME D'ACTION

Notre action de concertation répond aux attentes exprimées par un grand nombre d'acteurs locaux, et s'inscrit en continuité de la convention entre Terre et Cité et l'EPAPS sur l'accompagnement de la mise en place du Programme d'Actions de la ZPNAF. Le détail de ce travail de concertation a été présenté et validé par l'Assemblée Générale de Terre et Cité du 20 Mai 2015, puis par la Commission Agriculture réunie par l'EPAPS le 4 Juin 2015.

La version actuelle du programme d'actions se base très largement sur les résultats du travail de concertation territoriale mené par Terre et Cité et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture depuis fin 2012. L'ensemble des propositions ayant été structurées par Terre et Cité puis validées par la Chambre Interdépartementale d'agriculture d'Ile-de-France pour être transmises à l'EPAPS en Mars 2014. Depuis fin 2014, deux réunions de travail ont été organisées entre T&C, l'EPAPS et la Chambre d'Agriculture pour préparer la commission Agriculture/Environnement de l'EPAPS de juin 2015, qui a validé la structure et le principe de la concertation.

L'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay travaille actuellement à finaliser une première version publique (VO) du Programme d'action, incluant de manière opérationnelle l'ensemble des acteurs ayant des compétences institutionnelles sur ce sujet.

2. IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX

Un événement de lancement a été organisé fin Septembre 2015 afin de présenter l'agriculture et les espaces naturels du territoire, le dispositif LEADER ainsi que la version VO du programme d'action de la ZPNAF. Lors de cet événement nous souhaitons organiser des tables rondes pour que les intervenants locaux puissent s'exprimer directement sur leurs projets et leurs attentes. Cette journée fera l'objet d'une vaste communication afin de rassembler un grand nombre d'acteurs du territoire et de les engager, pour ceux qui le souhaitent, dans le processus de validation des propositions pour le programme d'action. Nous souhaiterions que la version VO de ce programme soit transmise à l'ensemble des participants afin qu'ils puissent s'en imprégner avant les groupes de travail.



*Terres en Fête : événement de lancement du Programme LEADER
et du cycle de concertation sur la ZPNAF le 30 Septembre 2015 (plus de 250 participants)*

Plusieurs groupes thématiques ouverts à tous auront lieu de novembre à décembre 2016 dans le but de valider collectivement une version avant fin 2016. Plusieurs méthodes d'animation pourront être utilisées comme par exemple celle employée lors du Forum du 24 janvier 2015 qui consistait à avoir imprimer des posters et mettre à disposition de post-it pour que chaque participant puisse faire ces retours. L'après-midi se poursuivant avec des temps de travail en commun autour de chacune des fiches. Par ailleurs il nous semble indispensable de réunir tous les participants lors d'une réunion de validation finale du document qui clôtura le travail d'élaboration du programme d'action.

3. MOBILISER LES NOMBREUSES EXPERTISES ET RESSOURCES DES ACTEURS DE LA RECHERCHE LOCAUX

Suite à une prise de contact prometteuse en 2013, Terre et Cité et le Laboratoire d'Excellence Biodiversité, Agroécosystèmes, Société, Climat (LabEx BASC) avaient décidé d'organiser une journée de rencontre entre agriculteurs et acteurs de la recherche le 11 mai 2015 afin de préciser les modalités d'implication des acteurs locaux dans ces projets de recherche appliqués (objectifs à atteindre, implication dans les actions opérationnelles). Les premiers résultats disponibles (notamment projet de recherche climat et l'impact sur les cultures) ont convaincu les acteurs locaux de l'intérêt de la démarche et de la capacité des chercheurs à produire des résultats utiles localement. De nouvelles pistes de projet sont alors apparues (carte des sols du Plateau, projet sur l'hydraulique et les drainages). Comment définir un cadre commun à l'ensemble de ces démarches, et organiser l'interaction suivie avec les acteurs locaux, afin que ces différents projets thématiques se parlent et se complètent ? Le risque serait en effet que chaque projet reste cloisonné sur sa thématique propre et ses problématiques de recherche.

La Fédération Ile-de-France de Recherche sur l'Environnement (FIRE) a rejoint alors le projet pour réfléchir à la mise en place des Ateliers de Saclay, qui ont visé à analyser l'agro-hydro-écosystème du Plateau de Saclay et de ses vallées par le biais des méthodologies d'écologie territoriale. Les trente chercheurs participants ont proposeront dans la semaine aux acteurs locaux une formalisation des grands cycles de flux (matière organique, alimentaires et hydrauliques) sur le territoire ainsi que des possibles scenarii d'évolution du territoire à moyen terme, en se basant sur les impacts de l'évolution du climat (modèles climatiques nationaux appliqués au territoire et à son agriculture) et l'évolution des systèmes alimentaires.

La journée de préparation des Ateliers de Saclay du 26 Janvier 2016 a soulevé beaucoup d'enthousiasme et d'idées. Des réunions de suivi avec les acteurs ont permis de préciser les attentes et besoins.

Les Ateliers de Saclay ont commencé lundi 23 mai. Ils ont été très riches et ont donné lieu à l'élaboration de grandes fictions territoriales, permettant aux acteurs locaux de se projeter dans l'avenir. Ce matériel de fond (analyse de flux) et de prospective (scenarii) sera utilisé pour donner une perspective aux acteurs en introduction et conclusion des ateliers prévus sur le programme d'actions en fin d'année.

En parallèle, des réflexions ont eu lieu ces derniers mois pour la structuration ultérieure de la démarche. Les acteurs ont envisagé un temps une candidature à un éventuel appel à projets « Living Labs » du Ministère de l'Agriculture, mais celui-ci ne voit finalement pas le jour. Il est possible que cette démarche soit remise aux prochaines discussions sur l'utilisation du Programme Investissements d'Avenir. Certains évoquent également la mise en place d'un Observatoire Hommes-Milieus (OHM) pour donner un cadre plus formel à la démarche. La mise en place de telles dynamiques demande des moyens humains et l'organisation des différents partenaires. C'est un des défis de l'année 2017 que de trouver les ressources pour pouvoir soutenir cette dynamique émergente très prometteuse, qui n'était pas prévue au départ du projet et a émergé des interactions entre acteurs.



Terre et Cité accueille M. Cyril Kao, Sous-Directeur de la recherche, de l'innovation et des coopérations internationales à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt lors d'un repas Plateau à Bièvres

4. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE DE PROJETS CONCRETS

Avec la mise en place du Programme LEADER et la tenue des premiers Comités de Programmation le 27 avril et le 15 septembre 2016, Terre et Cité devient une structure d'accompagnement de l'émergence de projets concrets sur le territoire. Outre la méthodologie proposée par LEADER, qui permet de créer et faire vivre un écosystème dynamique d'acteurs, nous avons à cœur de pouvoir proposer des outils de construction de projets aux différents porteurs de projets sur le territoire.

Nous jouons par ailleurs un rôle de guichet pour rediriger les porteurs de projets vers les nombreux dispositifs de financements disponibles sur le territoire.

Nous avons par ailleurs établi des partenariats avec KissKissBankBank (financement participatif) et Essonne Active (solutions de trésorerie et accompagnement administratif et financier) afin de pouvoir accompagner concrètement les porteurs de projets qui œuvrent pour la valorisation des espaces agricoles et naturels du territoire.



Formation au financement participatif en septembre 2016 avec Augustin Mille, fondateur de KissKissBankBank

5. COMMUNIQUER AUPRES DES ELUS ET TECHNICIENS DES COLLECTIVITES

Nous envisageons début 2017 des ateliers avec les élus et les techniciens des collectivités qui auraient pour but :

- de donner des éléments de compréhension de l'agriculture du territoire et de ses dynamiques pour mieux les intégrer aux politiques locales
- de présenter le programme d'actions de la ZPNAF
- de présenter les implications en termes d'urbanisme
- d'avoir leurs retours et leurs attentes



2.3 Calendrier du projet

-  Soci t  Civile
-  Agriculteur
-  Entreprise
-  Elu
-  Enseignant - Chercheur
-  Am nageur
-  Association
-  Etudiant
-  Acteur institutionnel

PREFIGURER LE PROGRAMME D'ACTION

PHASE D'EMERGENCE

Cycle de concertation territoriale 2013 qui a permis de mieux comprendre les contraintes et les attentes des acteurs du territoire



PHASE DE CONSOLIDATION TECHNIQUE

- Une premi re version rendue   l'EPPS  tudi e par T&C (avec validation de la Chambre d'Agriculture)
- R unions de travail tri-partites
- R unions d'approfondissement avec les acteurs institutionnels concern s



VERSION V0

IMPLIQUER LES ACTEURS LOCAUX

PHASE DE CONVERGENCE

Evenement de lancement (Pr sentation de l'agriculture, pr sentation du LEADER et pr sentation de la version V0 du programme d'action)

- Groupes de travail th matiques
- R union de validation collective



VERSION VALIDEE COLLECTIVEMENT

VALIDATION INSTITUTIONNELLE

COMMUNIQUER AUPRES DES ELUS ET TECHNICIENS

PHASE DE CONCRETISATION

- Ateliers Elus/techniciens
- D finition et r daction de clauses techniques pour les contrats
- R daction d'un d pliant sur la prise en compte de l'agriculture



2.4 Les parties prenantes et la concertation

Usagers/parties prenantes	Temporalité d'intervention dans le projet	Rôle et place	Nombre de personnes estimées
Agriculteurs	Phase 1 et 2	Experts - Participant aux réunions	15
Associations	Phase 1 et 2	Experts - Participant aux réunions	20
Société Civile	Phase 1 et 2	Participant aux réunions	400 personnes
Elus	Phase 1, 2 et 3	Public cible des actions	40
Aménageurs	Phase 1, 2 et 3	Public cible des actions	15
Acteurs institutionnels	Phase 1, 2 et 3	Experts - Participant aux réunions	15
Enseignants - chercheurs	Phase 1 et 2	Participant aux réunions	70
Etudiants / entreprises	Phase 1 et 2	Participant aux réunions	40

La mise en œuvre du programme d'action de la ZPNAF permettra de préserver la fonctionnalité des espaces agricoles et naturels du Plateau de Saclay. Les vingt agriculteurs du territoire sont les premiers bénéficiaires de ce projet. Cela permettra aussi de garantir aux habitants et usagers du territoire, les aménités positives que ces espaces procurent et plus largement au niveau régional, la préservation de ces espaces assurera un équilibre au niveau régional entre espaces ouverts et urbains. Les personnes pouvant bénéficier indirectement de ce projet se compte à plusieurs centaines de milliers.

Moyens nécessaires à la réalisation du projet

La description ci-dessous concerne l'équipe de Terre et Cité. Le projet dans son ensemble implique de nombreux autres partenaires, qui contribuent de manière significative en temps et en compétences au projet.

Une équipe qualifiée aux compétences complémentaires

Terre et Cité a construit depuis 2010 une équipe qualifiée aux compétences complémentaires, qui intervient désormais sur des domaines variés. L'équipe est reconnue auprès des acteurs locaux pour son professionnalisme et la qualité de ses interventions.

Coordinateur général

Il a pour mission la coordination de l'équipe de Terre et Cité, les relations avec les partenaires institutionnels, le suivi administratif et financier de l'équipe, la conception des démarches de concertation territoriale et l'animation des démarches de filières de proximité sur le territoire. Dorian Spaak, Ingénieur en Aménagement et Sciences de l'Environnement (UTC et EPFL) et diplômé d'une Maîtrise de Journalisme, assure aujourd'hui cette fonction en CDI. Il a rejoint Terre et Cité en 2010 après avoir travaillé avec le réseau Terres en Villes à l'analyse des politiques mises en place par la Région Ile-de-France en faveur de l'agriculture périurbaine en 2009.

Chargée de mission

Elle a pour mission le suivi des grands projets d'aménagement, et notamment l'application de la Loi du Grand Paris et la ZPNAF. Marion Bruère, diplômée de l'Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles suite à un BTS Aménagement Paysager à Tecamah (Jouy-en-Josas) assure aujourd'hui cette fonction en CDI. Elle a rejoint Terre et Cité fin 2013 après un projet de fin d'études sur la dynamique agriurbaine de Centre Essonne.

Responsable administrative et financière

Suite à l'obtention du programme européen LEADER, Terre et Cité a recruté Caroline Cailleau, diplômée d'Ecole de Commerce et de l'IRIS, pour assurer la gestion administrative et financière de l'association et des fonds européens.

Caroline Cailleau dispose d'une expérience significative de travail avec les acteurs de la recherche locaux, ayant travaillé au sein du projet KIC – Climat sur le Plateau de Saclay pendant plusieurs années.

Les soutiens thématiques

- Ingénieure en analyse de cycle de vie ayant travaillé deux ans chez Bureau Véritas, Clarisse Gimat s'est reconvertie dans l'éducation au développement durable, et assure, entre autres missions professionnelles avec d'autres commanditaires, le suivi des actions de pédagogie et de sensibilisation à Terre et Cité. Clarisse Gimat s'est par ailleurs formée professionnellement aux techniques de gouvernance et de démocratie participative.
- Ingénieure Agronome de formation, autodidacte sur les sujets numériques, Anne-Line Colombo assure aujourd'hui, entre autres missions professionnelles avec d'autres commanditaires, le développement de la Carte Ouverte du plateau de Saclay, un outil numérique interactif et participatif au service du territoire.

Les expertises complémentaires

Terre et Cité a structuré avec les années un réseau de professionnels qualifiés et connaissant bien le territoire qui sont sollicités au cas par cas lorsque leur expertise est nécessaire.

Patrick Chéenne, ancien Directeur du Développement Economique de l'Etablissement Public d'Aménagement Paris-Saclay, accompagne aujourd'hui le développement de plusieurs des projets menés par Terre et Cité (filières alimentaires, carte ouverte).

Fanny Lièvre, (Sciences-Po, ex-Eiffage), a participé au cycle de concertation, animé les forums ouverts et elle a contribué à l'élaboration et la mise en place de la stratégie LEADER.

Mathieu Labonne, (Supaéro, ex-CEA et ex-CNRS), actuellement Directeur du mouvement Colibris, a mené une mission d'étude sur la réorganisation de la gouvernance interne de l'association en 2013-2014 pour préparer l'arrivée du LEADER. Il a également participé au cycle de concertation, animé les forums ouverts et assuré un temps les fonctions de responsable administratif et financier de l'association.

Hervé Brédif, Maître de Conférences à la Sorbonne, nous a conseillé pour la conception du cycle de concertation territoriale et a assuré la coordination et la conduite des Audit Patrimoniaux en 2001-2003 et 2012-2013.

Marie-Solenne Bergandi, (ex-DRIAAF, Fermiers du Gâtinais), nous a conseillé ponctuellement pour le montage de la candidature LEADER, ainsi que Dorothée Duguet (Eureka 21), missionnée en ce sens par le Conseil Régional d'Ile-de-France.

Un réseau de collectivité et de partenaires institutionnels activement impliqués dans la démarche

Terre et Cité a désormais des relations de travail concrètes avec l'ensemble des collectivités territoriales, aux différentes échelles. Les chargés de missions des collectivités et institutions partenaires participent régulièrement aux ateliers de travail que nous organisons. Quinze des vingt communes du territoire étaient adhérentes à l'association en 2014, en plus de l'adhésion et de conventions de partenariats avec les trois intercommunalités (CAPS, CASQY et CAVGP). Le financement de l'association provient de manière équilibrée des échelons intercommunaux (conventions), départementaux (appels à projet), régionaux, nationaux (Etablissement Public de Paris-Saclay, appels à projet DRIAAF), européens (Fonds 341B en 2013-2014) et privés (Fondation de France, ...).

Moyens matériels

Nos locaux sont situés au sein de l'Ensemble Scolaire Saint-Nicolas d'Igny, un des premiers établissements d'enseignement agricole en Ile-de-France. Ce cadre nous permet de rester en contact avec les jeunes générations et de travailler à la mise en place de projets concrets sur le territoire, en parallèle de notre travail de concertation.

Nombreuses mises à disposition de salles ou équipements par les communes.

Mises à disposition de lieux et d'outils par les exploitants agricoles.

Mise à disposition de lieux et matériel par les bénévoles.

2.6 Aspects innovants du projet

Ce projet propose une méthodologie innovante de concertation et d'implication territoriale, qui vient compléter les démarches mises en place habituellement dans un cadre réglementaire. Il pourrait servir d'exemple par ces différents points :

La traduction et l'application de la loi dans un contexte multi-acteurs

Le périmètre de la ZPNAF a été l'objet d'un travail conséquent de l'EPAPS pour une définition cartographique à la parcelle, traduite par le décret n° 2013-1298 du 27 décembre 2013. Cette région agricole et naturelle ne pourra jouer pleinement son rôle que si elle arrive à engager activement l'ensemble des acteurs locaux. Il est essentiel de faire se rencontrer les démarches descendante et ascendante pour s'assurer que le programme d'actions réponde aux enjeux des différents acteurs en terme de thématique, d'action mais aussi de temporalité.

Les mixités des partenaires engagées dans la concertation

L'action de Terre et Cité au quotidien sur le territoire permet de réunir des structures et des profils très variés afin de travailler collectivement à l'avenir du territoire. La diversité d'approches, de compétences mais aussi de capacité d'action permet de construire des projets beaucoup plus pertinents sur le territoire. Les acteurs ayant l'habitude de travailler ensemble ne voient plus ces différences comme des obstacles mais comme des complémentarités qu'il est intéressant d'exploiter. La réussite des actions passées mises en œuvre depuis 2013 a permis de créer de la confiance entre les acteurs pour qu'ils s'engagent plus activement dans une démarche collective.

Les méthodes d'animation

Les méthodes d'intelligences collectives utilisées dans le cadre du cycle de concertation avait déjà été pris en exemple au niveau national (Guide Démocratie Participative de la FNH) et au niveau européen (article sur les « approches participatives » en Agriculture publiée par la Direction Générale de l'Agriculture de la Commission Européenne à Bruxelles).

2.7 Valorisation du projet

Le cycle de concertation de 2012-2013 avait donné lieu à une campagne de communication massive (clip vidéo de promotion, interviews sur les chaînes de télévision locales, distribution de flyers dans 20 000 boîtes aux lettres du territoire, ...), ce qui a permis de sensibiliser très largement les habitants à cette problématique. Des personnes qui n'avaient pas connaissance de la démarche l'ont alors rejointe. L'ensemble de ces événements a fait l'objet d'une couverture de presse continue, tant au sein de la presse régionale que des journaux des collectivités et des associations.

Nous avons en outre conçu un panel assez large d'outils de communication (plaquettes, livrets, ...) et d'information sur Terre et Cité et sur les espaces agricoles et naturels du territoire. La convivialité crée un climat de confiance entre les acteurs qui est essentiel au développement territorial et à l'émergence de projets collectifs. Nous avons mis en place un ensemble de rendez-vous réguliers entre acteurs en ce sens : les forums de Terre et Cité pour les membres tous les trimestres, les repas plateaux mensuels ouverts à tous, les sorties découvertes annuelles pour le grand public, ... Cette approche multi-supports sera approfondie au cours du projet, lui donnant ainsi une ampleur plus large.

Le site internet de Terre et Cité est mis à jour très régulièrement et comporte de nombreux documents ressource,

un intranet pour le Programme LEADER, ainsi qu'un état des lieux actualisé de la vie et de la gouvernance de l'association. La newsletter de Terre et Cité, envoyée tous les deux mois à près de 1600 abonnés, a été très utilisée. Elle sera bien entendu mise à contribution pour promouvoir le projet s'il est retenu. La Carte Ouverte du Plateau de Saclay (<http://saclay.carte-ouverte.org>), un outil numérique innovant développé et animé par Terre et Cité avec le soutien du Conseil Régional et du FEADER, permettra également de valoriser le travail réalisé dans le cadre du projet.

La forte implication des collectivités territoriales fait que Terre et Cité dispose d'un accès aux journaux municipaux et intercommunaux, qui s'avèrent être un excellent outil de communication auprès des populations locales et des élus. Nous proposerons une chronique mensuelle rédigée par l'équipe de Terre et Cité qui pourrait disposer d'un encart dédié dans les journaux municipaux ou les sites internet de nos partenaires pour informer des actualités des espaces agricoles et naturels du territoire et des événements afférents. Nous avons avec les années construit des relations de confiance avec les journalistes de la presse locale, comme en témoigne les articles publiés pour la préparation de la candidature, et nous continuerons à mobiliser ce réseau.

Membres du Comité de Programmation du Programme LEADER du Plateau de Saclay

	Organisme	Place	Représentant
MEMBRES PUBLICS	1	Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	Tit. Pierre-Alexandre MOURET
		Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	Sup. Christine HACCARD
	2	Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc	Tit. Jean-Loup ROTTEBOURG
		Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc	Sup. Philippe BAUD
	3	Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	Tit. Jean-Pierre PLUYAUD
		Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines	Sup. Bertrand HOUILLON
	4	Etablissement Public Paris Saclay	Tit. Claire-Marine GORIAUX-PERAI
		Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse	Sup. Nommé lors du Comité Syndical de Mai 2015
	5	Magny-les-Hameaux	Tit. Raymond BESCO
		Guyancourt	Sup. Bernard TABARIE
	6	Jouy-en-Josas	Tit. Daniel VERMEIRE
		Chateaufort	Sup. Alain POUILLOT
	7	Saint-Aubin	Tit. Gérard GUILLAN
		Orsay	Sup. Marie-Pierre DIGARD
	8	Verrières-le-Buisson	Tit. Jean-Paul MORDEFROID
		Saclay	Sup. Serge FIORESE
	9	Agence des Espaces Verts	Tit. Jean-François VIGIER
		FIRE	Sup. Gilles BILLEN
	10	Syndicat de l'Yvette et de la Bièvre	Tit. Djamel ALI-BELHADJ
		Tecomah	Sup.
11	Laboratoire d'Excellence BASC	Tit. Paul LEADLEY	
	INRA Jouy	Sup. Isabelle BONNIN	
MEMBRES PRIVES	1	Arvalis	Tit. Isabelle CHAILLET
		Bureau d'étude Sol Paysage	Sup. Xavier MARIE
	2	Association des Amis de la vallée de la Bièvre	Tit. Michel MEUNIER
		Association de Sauvegarde des Etangs de la Minière	Sup. James OVERTON
	3	AMAP Les jardins de Cérés	Tit. Cyril GIRARDIN
		AMAP Le Panier des Hameaux	Sup. Alain LE VOT
	4	Amis du Grand Parc de Versailles	Tit. Jacques de GIVRY
		Association des Etangs et Rigoles du Plateau de Saclay	Sup. Philippe BALLAN
	5	Ferme de Viltain	Tit. Olivier des COURTILS
		Ferme de Villaroy	Sup. Vincent BAILLY
	6	Ferme de la Martinière	Tit. Emmanuel Laureau
		Ferme Trubuil	Sup. Nathalie Trubuil
	7	Ferme Vandame - Fournil de Villiers	Tit. Christiana VANDAME
		SCI Terres Fertiles	Sup. Laurent SAINTE-FARE-GARNOT
	8	Ferme de Favreuse	Tit. Charles MONVILLE
		Jardin de Cocagne de Magny-les-Hameaux	Sup. Alain Gérard

MEMBRES PRIVES	9	Pépinière Allavoine	Tit.	Francine GARCIN
		Ecuries de Favreuse	Sup.	Elisabeth NICOLARDOT
	10	Office de tourisme d'Orsay	Tit.	Anika BONHOMME
		Office de tourisme de Saint-Quentin-en-Yvelines	Sup.	Valérie FERRE
	11	Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France	Tit.	Pierre BOT
		Chambre d'Agriculture Interdépartementale Ile-de-France	Sup.	Guillemette des COURTILS
	12	Pôle ABIOSOL (Groupement des Agriculteurs Biologiques)	Tit.	Emmanuel VANDAME
		Pôle ABIOSOL (Réseau des amap Ile-de-France)	Sup.	Benoit SEBAUT
	13	Terre et Cité - Président	Tit.	Thomas JOLY
		Terre et Cité - Vice-Président du collège Société civile	Sup.	Bernard SAUGIER
	14	Association Polvi - Thales	Tit.	Marie ROS-GUEZET
		Association Polvi - CEA	Sup.	Philippe ELIAS
	15	ELSE – Epicerie solidaire de l'école Polytechnique	Tit.	Un étudiant à déterminer
		Association Sème qui peut	Sup.	Marie COUSIN
	MEMBRES CONSULTATIFS	1	DRIAAF	
2		DDT 91		
3		DDT 78		
4		Région		Chargée de mission LEADER
5		DRIEE		
6		ONF		
7		CG 91		
8		CG 78		
9		IAU		Laure de BIASI
10		CAUE 91		Valérie KAUFFMANN
11		ABF 91		Cathy EMMA
12		Nature Paris		Maxime ZUCCA
13		Triangle Vert		
14		APPVPA		
15		CIVAM de l'Hurepoix		Sylvie LAFOUASSE
16		UASPS		Brigitte FONTANELLA
17		SAFER		